Imprimer les directives

Ontario

Ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs

Directives pour remplir la déclaration de renouvellement d'une société en commandite en vertu de la *Loi sur les sociétés en commandite*

Avant de commencer

Veuillez envisager de présenter votre demande en ligne sur le site https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario puisqu'il s'agit d'un processus rapide et convivial qui vous facilitera la tâche. Voici les avantages des demandes en ligne : réponse plus rapide, avis immédiat de la réception de votre demande, possibilité d'utiliser une carte de débit ou de crédit et capacité de suivi de l'avancement de votre demande en ligne.

Si vous préférez remplir ce formulaire, vous devez le faire sur un ordinateur. Le formulaire est dynamique : il change en fonction de vos réponses aux questions. Vous pouvez sauvegarder le formulaire, mais vous ne pourrez l'imprimer qu'une fois tous les champs obligatoires remplis. Ces champs sont indiqués par un astérisque (*).

Si la déclaration expire et que la société en commandite souhaite continuer à exercer ses activités, la déclaration doit être renouvelée. Veuillez noter que le renouvellement doit être effectué avant la date d'expiration figurant sur la déclaration.

Si votre déclaration est expirée depuis plus de 5 ans, vous devrez peut-être déposer plusieurs renouvellements. Par exemple, si une déclaration est périmée depuis 10 ans, vous devrez déposer trois renouvellements pour mettre la déclaration à jour. Il vous incombe de veiller à ce que les renouvellements soient déposés afin de maintenir le statut de votre société en commandite à jour.

Pendant vos recherches, veuillez envisager de présenter votre demande en ligne sur le site https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario puisqu'il s'agit d'un processus rapide et convivial qui vous facilitera la tâche. Voici les avantages des demandes en ligne : réponse plus rapide, avis immédiat de la réception de votre demande, possibilité d'utiliser une carte de débit ou de crédit et capacité de suivi de l'avancement de votre demande en ligne.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur cette demande, veuillez d'abord consulter l'avis applicable.

Renseignements requis

Avant de remplir ce formulaire, veuillez vous assurer d'avoir à portée de main l'information suivante.

1. Raison sociale, numéro d'identification d'entreprise (NIE) et adresse électronique officielle.
2. Clé de l'entreprise. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine les pouvoirs associés à la raison sociale. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la clé d'entreprise.
3. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse électronique). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics**.
4. Des frais de 210 $. Envoyez un chèque à l'ordre du ministre des Finances. Des frais de service s'appliquent pour tout chèque sans provision.

Remplir le formulaire

Renseignements de la société

Renseignements sur la raison sociale, le NIE, la clé de l'entreprise et l'adresse électronique officielle de la société en commandite qui dépose le renouvellement.

Nous aurons besoin de la clé de l'entreprise pour vérifier que vous êtes habilité à déposer ce renouvellement.

La raison sociale doit être la même que celle figurant dans les dossiers du Ministère.

Vous devez saisir l'adresse électronique officielle déjà inscrite au Ministère. L'adresse électronique officielle sera utilisée pour communiquer avec la société en commandite. Les documents concernant la présente demande seront transmis à l'adresse électronique officielle de la personne morale ainsi qu'à celle de la personne-ressource indiquée à la section 2 du présent formulaire.

 © Imprimeur de la Roi pour l'Ontario, 2022

Si votre adresse électronique officielle a changé, vous devez en informer le Ministère en déposant un Formulaire numéro 5307 – Dépôt d'une déclaration de changement d'une société en commandite en vertu de la *Loi sur les sociétés en commandite*. Vous pouvez inclure la déclaration de modification avec ce formulaire lorsque vous postez votre demande.

Coordonnées

Veuillez saisir le nom complet, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la personne-ressource. Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics. Le Ministère communiquera avec cette personne pour toute question au sujet de la présente demande. Les documents la concernant seront envoyés à son adresse électronique.

Confirmation du renouvellement

La personne-ressource doit confirmer le renouvellement de la société en commandite.

Autorisation

La personne-ressource doit confirmer que ce formulaire a été signé par toutes les personnes désignées.

Signature

Le formulaire doit porter la signature d'au moins un commandité ou de son mandataire désigné.

Saisissez le nom complet du particulier ou la dénomination sociale, ou le nom complet de l'associé dans la colonne 1.

Si l'associé est une société et un administrateur ou un dirigeant signe pour le compte de cette société, indiquez le nom complet de l'administrateur ou du dirigeant ainsi que son poste dans la deuxième colonne.

Si l'associé est une société en nom collectif, indiquez le nom complet et le poste du commandité qui signe pour le compte de la société en nom collectif. Vous pouvez saisir « Associé » comme poste dans la deuxième colonne.

Si l'associé est une entité « autre », indiquez le nom complet et le poste de la personne qui signe pour le compte de l'entité dans la deuxième colonne.

Si un mandataire signe pour le compte de l'associé, indiquez le nom complet du mandataire et indiquez « mandataire » comme poste dans la deuxième colonne.

Cliquez sur « Ajouter un associé » si le formulaire est signé par plus d'un commandité.

Veuillez vous assurer que le formulaire est signé par toutes les personnes désignées dans la troisième colonne avant de le poster.

Soumission du formulaire

Lorsque vous avez terminé de remplir le formulaire, imprimez-le, obtenez la signature requise, puis envoyez-le par courrier au Ministère à l'adresse indiquée ci-dessous accompagné de votre paiement exact.

Ministère des Services gouvernementaux
et des Services aux consommateurs,
Direction des services centraux de production et de vérification,
393, avenue University, bureau 200
Toronto (Ontario) M5G 2M2

Demande retournée

Si votre demande est manuscrite, s'il manque la clé de l'entreprise, le paiement requis ou les adresses électroniques, ou si vous utilisez le mauvais formulaire, elle ne sera pas traitée et vous sera retournée par la poste. Dans ce cas, vous pourrez la présenter de nouveau par courrier ordinaire.

Toutefois, s'il manque **toute autre** information requise ou si le formulaire n'a pas été correctement rempli, il sera retourné par voie électronique aux fins de correction à l'adresse électronique qui y est indiquée. Pour soumettre à nouveau la demande, vous recevrez un lien vers le système d'enregistrement électronique des entreprises, où vous **devrez** effectuer la transaction par voie électronique. Lorsque vous soumettez à nouveau la demande, il est de votre

responsabilité de réviser l'ensemble de la demande ainsi que de vous assurer que toutes les données sont exactes et répondent à toutes les exigences. Vous êtes également responsable d'obtenir les signatures requises, lorsque vous y êtes invité au cours de la transaction électronique. **Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés**.

La date d'entrée en vigueur de la demande retournée qui est soumise à nouveau au Ministère correspondra à la date à laquelle une demande acceptable de dépôt est traitée par le Ministère. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis applicable.

Demande acceptée

Que vous ayez présenté votre demande par voie électronique ou par courrier, une fois que le Ministère reçoit votre demande et qu'elle est traitée avec succès, vous recevrez les documents officiels par courriel, y compris un reçu de paiement, le cas échéant, et une clé d'entreprise si l'entité n'en a pas encore obtenu une. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les documents, veuillez consulter l'avis applicable.

Ces documents seront envoyés à l'adresse électronique officielle de la personne morale ou de l'entité communiquée ainsi qu'à la personne-ressource mentionnée, à l'exception de la clé d'entreprise, le cas échéant, qui est uniquement envoyée à l'adresse électronique officielle.

Expiration et renouvellement de la déclaration

La déclaration expire cinq ans après la date indiquée sur la déclaration, sauf si elle est annulée préalablement. Si la société en commandite souhaite continuer à exercer ses activités, la déclaration doit être renouvelée avant la date d'expiration.

Le ministère enverra des courriels de rappel avant la date de renouvellement.

Questions

Après avoir lu ces directives détaillées et l'avis applicable, si vous avez encore des questions, veuillez consulter le site https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario ou communiquer avec nous par courriel. Vous pouvez aussi appeler ServiceOntario au :

- Téléphone : 416-314-8880 ou sans frais : 1-800-361-3223
- ATS : 416-325-3408 ou sans frais ATS : 1-800-268-7095